



## Liste des pièces à fournir pour le remboursement du cautionnement

1. Demande de remboursement de cautionnement à adresser à Monsieur le Directeur du Trésor et de la Comptabilité Publique
2. Décret, Arrêté ou Décision de nomination dans les fonctions de Comptable Public
3. Certificat de prise de service
4. Certificat de cessation de service ou Arrêté de radiation pour les retraités
5. Quitus de bonne gestion (Arrêts de la Chambre des Comptes au titre des différents comptes de gestion à produire par l'intéressé)
6. Procès-verbal d'installation en qualité de Comptable Public
7. Bulletin de solde qui retrace la retenue du cautionnement
8. Photocopie CNI ou Attestation d'Identité de l'intéressé
9. Déclaration de recette prouvant que l'intéressé a constitué un cautionnement (document à retirer à **l'Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT)** à la Cité Financière, Bâtiment B, au 12<sup>ème</sup> étage)

En cas de décès de l'intéressé, joindre en sus, les documents ci-après :

- Extrait d'acte de décès
- Acte de notoriété
- Acte de non remariage ou de non séparation de corps
- Certificat de tutelle (pour les enfants)

